

REGLEMENT INTERIEUR - SAISON 22/23 - CASE à DANSES

1/ MODALITÉS D'INSCRIPTION

*L'engagement est annuel. Il valide l'acceptation du règlement intérieur de l'école et donne l'autorisation à la direction de diffuser votre image (photos et vidéos) sur le site de l'école et par le biais d'autres moyens de communication (presse, chaîne Youtube, Instagram, Facebook...).

*Pour valider une inscription, le dossier doit être complet : un formulaire par danseur rempli en ligne, le paiement des frais d'inscription 15€/famille et de la cotisation annuelle correspondante au forfait choisi et un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse (s'il n'a pas été transmis la saison dernière).

2/ MODALITÉS DE PAIEMENT

*Les frais d'inscription de 15€ ainsi que le forfait annuel peuvent se régler communément en chèque(s) ou en espèces. Pas de paiement par virement bancaire.

*Le paiement annuel par chèque peut être effectué en 1, 3 (octobre, novembre et décembre 2022) ou 10 fois.

La totalité des chèques doit être fournie au moment de l'inscription, à l'ordre de Case à Danses. Préciser au recto le nom du danseur s'il n'est pas le même que le nom du titulaire des chèques.

*Le paiement annuel en espèces peut être effectué en 1 ou 2 fois (septembre 22 ou septembre 22 et janvier 23).

*Les réductions pour les étudiants et les membres d'une même famille (parent, frère et sœur) ne sont pas cumulables. La réduction famille de 20% ne s'applique pas aux 2 forfaits Forme.

*Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'arrêt provisoire ou définitif de l'activité de la part du danseur, quelle qu'en soit la raison. Également, de la part de la structure, pour un cas dit de force majeure (circonstance exceptionnelle, catastrophe naturelle, épidémie...), les cotisations ne seront pas restituées. Les cours seront maintenus à distance, en extérieur et seront tous rattrapés dans la mesure du possible.

*Les tarifs tiennent compte de la fermeture de l'école durant les vacances scolaires et les jours fériés.

3/ CONSIGNES À RESPECTER

*Arrivée des élèves **environ 10 minutes** avant le début du cours.

*Tenue de danse adaptée à la discipline, **cheveux attachés** et visage dégagé.

*Suivre impérativement les cours de hip-hop, danses urbaines et préparation physique avec des chaussures dont **l'usage est strictement réservé à la salle de danse** (baskets de ville interdites).

*Pour les cours de yoga, pilates et de préparation physique, merci d'amener votre propre tapis de sol ou une serviette. En cas d'oubli, un tapis vous sera prêté.

*Ne pas mâcher de chewing-gum en cours.

***Les portables sont strictement interdits dans la salle de danse.** Ils doivent rester en mode silencieux dans le vestiaire.

*Objets de valeur, bijoux et argent sont déconseillés dans l'enceinte de l'école. CaD décline toute responsabilité en cas de vol.

***Le respect** des professeurs, des élèves et des locaux est indispensable.

*Pour le bon déroulement des cours, les accompagnateurs (parent, nounou, conjoint, ami, enfant) **ne sont pas autorisés à assister aux séances** et à entrer dans l'école avant la fin d'un cours.

*Il est **strictement interdit de prendre des photos et des vidéos** sans l'autorisation des enseignants.

*Afin de respecter notre voisinage, il est interdit de stationner dans la rue mas de bories, dans le chemin qui mène vers l'entrée de la salle de danse et devant les établissements Coulom. **Un parking privé**, exclusivement réservé aux danseurs et aux accompagnants est accessible et gratuit.

*Pour le bon déroulement des cours collectifs, pour un travail individuel efficace et pour la préparation du spectacle annuel : **l'assiduité est indispensable.**

*CaD se réserve le droit en cas de nécessité : de modifier le planning, les horaires, les intervenants. De fermer un cours par manque d'effectif. De déplacer des cours de façon occasionnelle. De faire intervenir des professeurs remplaçants. D'exclure un élève qui ne respecterait pas le règlement intérieur, le fonctionnement de l'école ou qui manquerait de respect à un élève ou à un professeur.

4/ CONTACT

Céline Garcia - 06 1417 4353 - WhatsApp: C.GARCIA/ CaD

Case a Danses - 18 bis rue mas de bories 81000 Albi contact@case-a-danses.fr www.case-a-danses.fr

Suivez nous sur notre *chaîne Youtube*, sur *Instagram* et *Facebook*